ADMICAL

LE RESCRIT MÉCÉNAT

Pourquoi et comment se lancer dans une demande ?

Atelier juridique et fiscal
Vendredi 29 avril 2022

ADMICAL

QU'EST-CE QU'UN RESCRIT ?

Position de l'administration fiscale sur l'application d'une règle de droit et ses effets sur son cas particulier.

ADMICAL

POURQUOI DEMANDER UN RESCRIT ?

1

Sécuriser en amont l'organisme et ses activités

2

S'assurer de son éligibilité

3

Rassurer ses partenaires potentiels

ADMICAL

ATTENTION

L'administration fiscale n'est pas tenue de limiter sa réponse au contenu de la demande.

Il est vivement conseillé de **se faire accompagner** dans sa demande de rescrit !

ADMICAL

OBJECTIF DE LA DEMANDE

Faire une démonstration **concrète** du caractère d'intérêt général de l'organisme et de la nature des activités menées de manière **détaillée, loyale et fidèle**.

ADMICAL

DÉLAI DE RÉPONSE

6 mois à compter de la réception complète du dossier

Pas d'émission de reçus fiscaux pendant ce délai

ADMICAL

Réponse positive

L'organisme demandeur peut émettre des reçus fiscaux.

Le rescrit ne couvre que les éléments et activités contenus dans la demande.

ADMICAL

Réponse négative

L'organisme demandeur ne peut pas émettre de reçus fiscaux.

Risque d'amende si émission de reçus fiscaux en dépit de cette réponse négative.

ADMICAL

Absence de réponse

Opposition du silence de l'administration en cas de contrôle.

Obligation de se conformer à la décision de l'administration si réponse ultérieure.

ADMICAL

CE QU'IL FAUT RETENIR

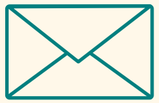

Non obligatoire

Exercice délicat: se faire accompagner

Bien identifier le besoin auquel va répondre le rescrit

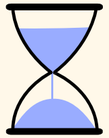

Prévoir le temps nécessaire : préparation du dossier + délai de 6 mois

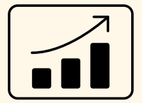

Attention aux évolutions des activités

ADMICAL

QUESTIONS RÉPONSES

N'hésitez pas à intervenir !